

LE BULLETIN D'INFORMATIONS

Octobre 2026



HORAIRE

Précolaire

8 h 25 à 11 h 55
13 h 15 à 14 h 37

Primaire

8 h 25 à 11 h 55
13 h 15 à 15 h 40
Service de garde
6 h 45 à 17 h 45



PROJET ÉDUCATIF

Vous pouvez
télécharger sur le
site de notre école
notre projet
éducatif :
Cliquer ICI aller sur
l'onglet École/Projet
éducatif.



1re communication

→ remis dans la semaine 12 octobre 2026

1re étape — 1er septembre au 12 novembre 2026

→ bulletin remis dans la semaine du 16 novembre

2e étape — 13 novembre 2026 au 26 février 2027

→ bulletin remis dans la semaine du 8 mars

3e étape — 8 mars au 23 juin 2027

→ bulletin remis dans la semaine du 28 juin

CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT

La première rencontre du conseil d'établissement aura lieu le mardi 6 octobre à 18 h 30 à l'école. Le public est invité, simplement confirmer votre présence à notre secrétaire si vous désirez y participer.

Nous sommes heureux de vous présenter les membres
du Conseil d'établissement 2026-2027.

- Daphny Lefebvre, présidente
- Jessica Pépin-Clermont, secrétaire
- Véronique Beaulieu
- Stéphanie Richard
- Mariane Bourque

- Annie Dufour, technicienne du service de garde
- Martine Carbonneau, enseignante, groupe 201
- Frédéric Jodoin, enseignant, groupe 501
- Mélissa Lynch, directrice

ÉLÈVES MARCHEURS

Nous vous rappelons que l'école est accessible aux élèves marcheurs le matin à partir de 8 h 10. Les élèves qui dînent à l'extérieur sont les bienvenus dans la cour à partir de 13 h 10. Aucune surveillance n'est assurée aux élèves marcheurs avant ces heures.





PHOTOS SCOLAIRE

Les photos scolaires auront lieu le lundi 19 octobre.
La compagnie retenue est : Photo Repensée.
Nous aurons besoin de deux bénévoles.
Prière de rapidement donner votre nom au secrétariat si cela vous intéresse.

ASSURANCE ACCIDENT ÉCOLIER

Si vous souhaitez avoir une protection particulière en cas d'accident pour vos enfants, il vous appartient de faire vos démarches auprès d'un assureur, de votre courtier en assurance, d'institutions bancaires, ou autres. Avant de vous engager avec une compagnie, vérifier toujours si vos assurances personnelles ou collectives ne couvrent pas déjà cet aspect. Veuillez noter que le Centre de services scolaire des Patriotes ne détient pas d'assurance accident pour les enfants, uniquement une assurance responsabilité civile. Tout dommage à la suite d'un accident sera à votre charge (ex. : bris de lunette, dent cassée, manteau déchiré).

BÉNÉVOLES RECHERCHÉS

Nous sommes à la recherche de bénévoles pour la bibliothèque et pour réparer des livres (peut se faire à la maison).
Nous cherchons aussi des bénévoles pour le Club des petits déjeuners.

N'hésitez pas à donner votre nom au secrétariat.

HALLOWEEN

Vous recevrez au courant du mois les informations pour les activités de l'Halloween.



DÉBARCADÈRE

Du 2 septembre au 30 juin, les places de stationnement en face de l'école sont strictement réservées aux parents qui viennent reconduire leurs enfants et partent aussitôt.
Si vous devez entrer pour discuter avec un membre du personnel, vous devez vous stationner dans le stationnement du côté de l'église.
Merci de votre compréhension !

TRANSPORT



Pour tout renseignement concernant le transport, voici quelques liens utiles :

- Informations : incluant l'admissibilité et la procédure à suivre si votre enfant est inscrit au service de garde.
- Outil requête
- Les informations pour le transport de votre enfant se trouvent sur Mozaïk Parents.

TENUE VESTIMENTAIRE

Malgré les chaleurs des dernières semaines de septembre, les journées d'octobre sont parfois un peu plus fraîches et exigent une petite attention particulière de votre part afin que vos enfants soient convenablement vêtus.



CORRIDORS SCOLAIRES

Nous vous demandons d'être vigilant aux abords de l'école et de respecter la signalisation routière pour la sécurité des enfants. Il est possible de stationner en avant de l'école lorsque vous venez reconduire votre enfant. Le débarcadère sur le côté de l'école près du gymnase est interdit de 7 h à 16 h.

Il est également important de rappeler aux enfants marcheurs de respecter les règles de circulation tout en collaborant adéquatement avec les brigadières engagées par la ville. Nous avons tous la sécurité de vos enfants à cœur.

Aidez-nous à les conscientiser sur l'importance de suivre ces règles. Des enfants qui se conforment au Code de la route et respectent les corridors scolaires seront des adultes responsables dans leur conduite automobile. Merci pour eux.



OBJETS PERSONNELS - OBJETS PERDUS ET/VOLÉS

Nous vous demandons votre collaboration afin que les enfants laissent à la maison tout objet personnel non requis par l'enseignant(e) ou par le service de garde (incluant les journées pédagogiques) : cellulaire, jeux électroniques, cartes « Pokémon », « pop it », ballons, diabolos et ballons poires, etc.

Cependant, advenant une occasion spéciale, vous en serez informé.

Veuillez noter que l'école n'est pas responsable des objets perdus et/ou volés.



MAISON DES ENFANTS

De nouveau cette année, l'organisme La Maison des enfants de Varennes offre à nos élèves son service de courrier.

Une très belle initiative qui permet à nos élèves de s'exprimer librement tout en sachant qu'un adulte prendra le temps de lui répondre par écrit.

FACEBOOK

Nous vous invitons à grand nombre à vous abonner à notre page Facebook.

Nous y publions les photos de nos activités scolaires et sportives et le bulletin d'informations du mois y est épinglé.



TROUSSE ANTI-TROLL

Je vous invite également à consulter le site La Trousse Anti-Troll, qui propose une multitude d'outils et de ressources pour prévenir et contrer l'intimidation et la cyberintimidation, autant pour les parents que pour le personnel scolaire.

Voici le lien : <https://latrousseanti-troll.com/>

SERVICE DE GARDE ET SERVICE DES DINEURS



Traiteur - Merenda

Nous avons un nouveau traiteur cette année, Merenda. Les ustensiles ne sont pas inclus dans le lunch traiteur.

Il est important de prévoir des ustensiles lorsque vous commandez un repas pour votre enfant.

Journées pédagogiques du 5 et 23 octobre

Le 5 octobre, la journée se déroulera à l'école, le thème reste à venir.

Le 23 octobre, la sortie prévue est à la ferme Urbaine de Brossard.

Vous avez jusqu'au lundi 12 octobre pour inscrire votre enfant.



Cour d'école

Jusqu'à 17 h 45 la cour d'école est réservée aux élèves qui fréquentent le service de garde et aux éducatrices et éducateurs qui s'occupent de vos enfants. Lorsque vous venez reconduire ou chercher votre enfant à l'école, vous devez passer par la porte principale.



Élève marcheur occasionnel

Lorsque vous permettez à votre enfant d'aller dîner à l'extérieur ou de retourner à pied à la maison après l'école; il est important d'écrire un courriel aux destinataires suivants : au SDG, à l'enseignant et au secrétariat.

Collations

Si possible, prévoir des collations supplémentaires pour la fin de journée.



Parents informés, élèves en santé !

Médication à l'école

Pour qu'un médicament puisse être administré à l'école :

- Il doit être prescrit au nom de l'enfant et identifié par la pharmacie.
- Le formulaire d'autorisation doit être rempli et signé.
- L'école doit être avisée de tout changement ou arrêt du traitement.
- Aucun médicament ne doit être laissé dans le sac d'école ou la boîte à lunch (sauf la pompe pour l'asthme).



Fièvre et maladies infectieuses

Un enfant qui présente de la fièvre devrait demeurer à la maison jusqu'à ce qu'il soit en mesure de participer à ses activités habituelles et que sa fièvre soit disparue sans médicament.

Si votre enfant reçoit un diagnostic de maladie infectieuse (gastro-entérite, poux, varicelle, coqueluche, impétigo, streptocoque, conjonctivite, etc.), veuillez en informer le secrétariat de l'école afin que l'information puisse être transmise à l'infirmière au besoin.

À retenir

Pas de médicament dans le sac d'école ou la boîte à lunch.

Toute médication administrée à l'école nécessite une autorisation parentale.

Un enfant qui fait de la fièvre doit rester à la maison.

Informez l'école de tout diagnostic de maladie infectieuse.

Merci de votre précieuse collaboration!

En travaillant ensemble, nous contribuons à maintenir un **milieu scolaire sécuritaire et favorable à la santé de tous les élèves.**

N'hésitez pas à communiquer avec l'école si vous avez des questions concernant la médication ou l'état de santé de votre enfant.

Au plaisir de collaborer avec vous tout au long de l'année scolaire!

Mme Stéphanie, l'infirmière scolaire

Membres du personnel



Administration

Directrice : Mélissa Lynch
Secrétaire d'école : Maryse Labonne
Concierges : Kloé Bourgeois
Claude Juneau

Orthopédagogues

Fannie Chauvette
Roxane Sicard-Lajeunesse
Claudie Gagnon
Marie-Pier Robitaille-Ouellet

Professionnels

Orthophoniste : Geneviève Picard
Psychoéducatrice : Valérie Bouchard
Marjolaine Jobin
Isabelle McDonald
Psychologue : Francis Goulet
Ergothérapeute : Gabriel Jodoin

TES

Vanessa Liboiron
Cathy Blain

Enseignantes du préscolaire

Maternelle 4 ans : Julie-Audrey Dumaresq, gr. 041
Vanessa Savard-Bénard, gr. 042
Andréanne Carrier, gr. 041, les mardis
gr. 042 les jeudis
Maternelle 5 ans : Claudie Leboeuf, gr. 001
Annick Jolicoeur, gr. 002

Spécialistes

Educ. phys. : Alexandre Parent
Valérie Marleau
Anglais : Émilie Beauregard
Musique : Annie Bergeron
Art dram. : Sylvain Marcoux

Enseignantes de la 1^{re} année

Marie-Michelle Bouchard-Guénard, gr. 101
Marie-Hélène Petit, gr. 102
Olive Poulin, gr. 126

Enseignantes de la 2^e année

Martine Carbonneau, gr. 201
Olive Poulin, gr. 216

Enseignantes de la 3^e année

Julie Bossé, gr. 301
Laurie Cantara, gr. 346

Enseignantes de la 4^e année

Tara Eve Thibodeau, gr. 401
Laurie Cantara, gr. 436

Enseignants de la 5^e année

Frédéric Jodoin, gr. 501
Josée Meilleur, gr. 502

Enseignantes de la 6^e année

Joëlle Rajotte-Caron, gr. 601
Annick Dufour-Lepage, gr. 602
Andréanne Carrier, gr. 602, les vendredis

Service de garde

Technicienne

Annie Dufour

Éducatrices/éducateur

Marie-Anick Boucher
Isabelle Boyce
Cindy Brazeau-Néron
Maxime Brûlé
Cindy Caron
Cinthya Fex
Marie-Ève Lapierre
Sophie Legault
Marie-Andrée Lemay
Caroline Roch
Evelyn Ruth Valera

Accueil

Christiane Saint-Louis

Surveillante du dîner

Ghizlene Habiche
Anick Moisan

PEH

Aissatou Badji
Geneviève Roy

DATES IMPORTANTES

OCTOBRE 2026



Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
			1	2
5 Journée pédagogique	6	7	8	9
12 Action de Grâce congé pour tous	13	14 Première communication	15	16
19 Photo scolaire	20	21	22	23 Journée pédagogique
26	27	28	29	30

